

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-076

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 10 DECEMBRE à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2018

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2017 RELATIF A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ACTIVITE D'ANIMATION « GLACIER/CONFISEUR » SUR L'ESPLANADE DE LA GARONNE

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Josiane SICCARDI - Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT - Paul MOUROT - Denis CHAMBI - Viviane TIAR – Jean-Claude VEGA - Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH - Nicole ROUX – Lionel RIQUELME - Frédéric FIORE - Jennifer DELI - Yves PARENT – Olivier DURAND - François MEURIER

POUVOIRS : Patrick ROUAS à Jean-François PLANES - Nicole VACCA à Jennifer DELI – Christian GARNIER à Hervé STASSINOS - Magali VINCENT à Cécile GOMEZ - Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND - Emmanuelle NIGRELLI à Frédéric FIORE

ABSENTS : Céline PRATI-AIGUIER - Stéphane BELTRA

SECRETAIRE de SEANCE : Valérie AUBRY

Madame Valérie RIALLAND donne lecture de l'exposé suivant :

Par délibération n°15-DCM-DGS-010 du conseil municipal en date du 26 janvier 2015, la ville du Pradet a confié, par voie de délégation de service public, l'exploitation d'une activité de glacier/confiseur sur un emplacement lui appartenant à l'esplanade de la Garonne pour une période allant du 1^{er} mai 2015 au 15 novembre 2017.

Le prestataire propose durant toute la durée du contrat :

- Glaces artisanales
- Crêpes sucrées
- Gaufres
- Beignets
- Bonbons
- Boissons non alcoolisées en canettes.

Le montant de la redevance annuelle proposée par le délégataire est de :

- Pour la part fixe :
 - o 2015 : 4 062.50€
 - o 2016 et 2017 : 5 000€
- Pour la part variable indexée sur l'activité : 8%

Conformément à l'article L1411-3 du C.G.C.T, le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin (n+1) à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes financiers retraçant la totalité des opérations (en fonctionnement et investissement) afférentes à l'exécution de la délégation de service public, et une analyse de la qualité du service au regard notamment des conditions d'accueil du public et de la préservation du domaine. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public dans le respect de la préservation du domaine.

Le 18 octobre 2018, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie afin de présenter le rapport annuel 2017 du délégataire sur les activités du glacier. Aucune observation n'a été formulée.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 10 décembre 2018,

Où l'exposé de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire de la Ville du Pradet, ou de son représentant

Vu la délibération n°14-DCM-DGS-035 du 25 avril 2014 portant délégation d'attributions au Maire,

Vu la délibération n°15-DCM-DGS-010 du 26 janvier 2015 autorisant le Maire à lancer et finaliser la délégation de service public simplifié sur l'Esplanade Plage de la Garonne,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le bilan financier 2017 de la délégation de service public pour l'activité d'animation « glacier/confiseur » sur l'esplanade de la Garonne.

Annexe : bilan 2017 de la DSP avec glacier Maison Meire

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

The image shows a blue ink signature of Hervé STASSINOS written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA VILLE DU PRADET' around its perimeter.